

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 avril 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-six

Le 14 avril à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique DAUFFY, maire,

Date de convocation : 9 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS : Dominique DAUFFY – Philippe LERAY – Stéphanie BELOEIL – Pierre RABEAU – Nathalie MAUGEAIS TROCHU – Yoan VÊTU – Daisy BERANGER - David MÉNARD – Guillaume GRIPPAY – François ROUL – Clément BESSON – Marine ROUSSEAU – Camille LEROY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTES Excusées : Sonia CROSSOUARD a donné pouvoir – Karine MOREL

Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 13 Votants : 14

Le quorum étant atteint, M. Dominique DAUFFY, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Nathalie MAUGEAIS TROCHU, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026	Adopté à l'unanimité
26-04-01	Commission communale des impôts	Adoptée à l'unanimité
26-04-02	Désignation de délégué à l'ACPM	Adoptée à l'unanimité
Arrivée de Karine MOREL à 20H58		
Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 14 Votants : 15		
26-04-03	Désignation de délégué à POLLENIZ	Adoptée à l'unanimité
26-04-04	Composition des commissions permanentes à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	Adoptée à l'unanimité
26-04-05	Désignation des référents déontologues	Adoptée à l'unanimité
26-04-06	Ecole publique de la Meilleraye-de-Bretagne : frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité

26-04-07	Ecole publique de Moisdon-la-Rivière : frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité
26-04-08	Autorisation de recruter des agents contractuels pour le remplacement des agents publics momentanément indisponibles et au besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier	Adoptée à l'unanimité
26-04-09	Autorisation au maire pour ester en justice – résiliation de bail M. Rémy LAHTERMAN	Adoptée à l'unanimité
26-04-10	POLLENIZ – Avenant à la convention d'adhésion à VESP'Action	Adoptée à l'unanimité

**LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT**

DATE	Objet	
	Néant	

Séance levée à 22 h 52

Fait à Grand-Auverné, le 17 avril 2026

Le Maire,

Dominique DAUFFY